

de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche

Ensemble agissons pour le climat





Document à destination

des élus communautaires et communaux

CONTACT

Adèle JANSON | Chargée de mission transition énergétique 02.14.15.00.23 | concertation.pcaet@cocm.fr



Qu'est-ce qu'un PCAET?

Conformément à la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 18 août 2015, la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche est tenue d'élaborer un **Plan Climat Air Energie Territorial** (PCAET).

C'est un projet territorial de développement durable qui vise :

Plan

A planifier pour 6 ans, de manière coordonnée avec les autres projets et démarches de la collectivité, des actions afin de :

Climat

» limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions de GES (politique d'atténuation) et adapter le territoire aux impacts du changement climatique.

Air

» diminuer la pollution atmosphérique et améliorer la qualité de l'air intérieur et extérieur sur le territoire.

Energie

» réduire les consommations énergétiques et accroître la production locale d'énergies renouvelables.

Territorial

Et ce, en impliquant l'ensemble des acteurs du territoire Côte Ouest Centre Manche (élus, entreprises, agriculteurs, associations, citoyens) Un PCAET prend en compte les problématiques « Climat Air Energie » à travers les trois objectifs suivants:



L'atténuation des causes du dérèglement climatique en contribuant à atteindre les engagements énergétiques et climatiques internationaux et nationaux



A l'échelle internationale • Accord de Paris - COP 21

 Maintenir l'augmentation moyenne de la température en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels.



l'échelle nationale

• Plan Climat National

- Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) renforcée par la loi Energie Climat
- Stratégie Nationale Bas Carbone 2



Emissions de GES

- 40 % entre 1990 et 2030
- Neutralité carbone d'ici

Consommation d'énergie

• - 40 % d'ici 2030 par rapport à 2012

Part des énergies renouvelables

• 32 % de la consommation finale brute d'énergie entre 2010 et 2030



L'adaptation du territoire aux conséquences déjà perceptibles et à venir du changement climatique

L'augmentation des concentrations de Gaz à Effet de Serre (GES) émises dans l'atmosphère par les activités humaines génèrent un dérèglement du système climatique avec des impacts déjà visibles sur notre territoire, et plus précisément sur :



Les éco-systèmes

- Alternance de périodes de sécheresse et de fortes précipitations.
- Elévation du niveau marin : érosion, submersion, salinisation et remontée des nappes phréatiques, innondations.
- Impact sur la quantité et la qualité de la ressource en eau.
- Perte de biodiversité, tant pour les espèces animales que végétales.



La société

- Impacts sur les activités économiques : agriculture, conchyliculture, pêche et attractivité touristique.
- Impacts sur le cadre de vie et la santé humaine en lien notamment avec la dégradation de la qualité de l'air, les canicules, l'élévation du niveau marin...



L'amélioration de la qualité de l'air (intérieur et extérieur)

Maintenir les concentrations des polluants atmosphériques en dessous des seuils règlementaires.



Articulation du PCAET avec la démarche Territoire Durable 2030

En s'engageant dans la démarche volontaire « Territoire durable 2030 » avec l'accompagnement technique et financier de la Région Normandie, la Communauté de Communes a souhaité construire un PCAET plus ambitieux (en termes de réduction des consommations énergétiques et de développement des énergies renouvelables) mais aussi plus transversal.

Le PCAET est donc mené de manière itérative avec les autres projets et démarches de la Communauté de Communes...



La stratégie économique et touristique



La feuille de route sur l'économie circulaire



La stratégie « Notre Littoral pour Demain»



Les éléments de synthèse des ateliers des territoires sur la biodiversité



Les objectifs de la plateforme de rénovation de l'habitat



La plateforme de mobilité



La démarche interne de développement durable



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes de l'ancien Canton de Lessay

Ainsi, pour répondre aux 3 grands objectifs cités précédemment, la Communauté de Communes souhaite, à travers la démarche « Territoire Durable 2030 », se fixer des **objectifs supplémentaires** qui devront être intégrés (dans la mesure du possible) au sein de chaque action du PCAET :



» Préservation de la biodiversité et des ressources naturelles



» Préservation du cadre de vie et de la santé de ses habitants

Les grandes étapes du PCAET



Le diagnostic territorial

Présentation de quelques éléments de diagnostic et de la synthèse des enjeux « Climat Air Energie » par secteur - Pages 6 à 9

La définition de la stratégie et des objectifs

Présentation des premiers leviers stratégiques identifiés au regard des enjeux « Climat Air Energie » et des contraintes du territoire - Page 10

L'élaboration du plan d'actions

Désormais, afin de partager ces objectifs, d'identifier le rôle de chacun dans la démarche du PCAET, de coconstruire un plan d'actions partagé, la Communauté de Communes souhaite concerter :

- les acteurs économiques
- · les associations
- les partenaires
- les élus communautaires et communaux
- les habitants
- les jeunes de son territoire

Face au défi climatique, nos responsabilités individuelles et collectives sont questionnées. Nous ne pourrons réussir à le relever que si nous arrivons à nous fédérer et à agir chacun à notre niveau.

Mobilisons-nous!

Dates des événements en dernière page

Quelques éléments du diagnostic Climat Air Energie du territoire

Sources : Observatoire Régional Energie Climat Air Normandie (ORECAN) - Atmo Normandie pour l'année 2015

Des émissions de GES à atténuer

304 812 teqCO2

TeqCO2: Tonne équivalent CO2

36 % sont d'origine énergétique >>> 110 792 teqCO2

64 % sont d'origine non énergétique >>> 194 020 teqCO2



Les émissions de GES sont de 13,83 teqCO2 par habitant.

Emission de GES par secteur d'activité en 2015



Des émissions de polluants atmosphériques à maîtriser

La pollution atmosphérique représente un risque pour notre environnement (sur les cultures, les écosystèmes) mais aussi pour notre santé. D'après Santé publique France, elle causerait chaque année le décès prématuré d'environ 48 000 personnes en France!

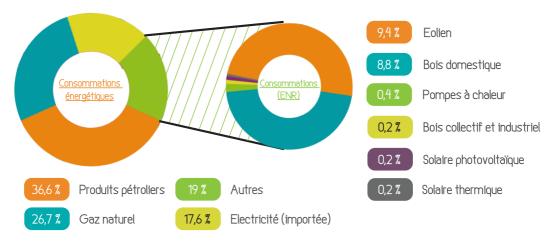
Il existe de nombreux polluants atmosphériques dont trois prédominent sur le territoire :

- L'ammoniac (NH3): essentiellement issus des rejets organiques de l'élevage et de l'utilisation d'engrais azotés, il a des effets directs sur l'organisme, affecte la vie aquatique et détériore le milieu.
- Les oxydes d'azote (NOx) : principalement issus du transport routier et du tertiaire sont irritants pour les bronches et contribuent à l'effet de serre ainsi qu'à la formation de pluies acides.
- Les composés organiques volatiles (COVNM) entrent dans la composition de carburants mais aussi de produits courants (peintures, encres, colles...) et peuvent affecter la qualité de l'air intérieur.

L'ensemble des émissions de polluants atmosphériques ont baissé sur le territoire entre 2005 et 2015 du fait notamment de l'amélioration de l'efficacité énergétique et de la baisse de certaines consommations d'énergie.

L'ÉNERGIE : des consommations à limiter, un développement des énergies renouvelables à poursuivre

Balance énergétique du territoire (en %)



619 GWh

Consommation énergétique du territoire

Un territoire dépendant des énergies fossiles :

- 37,2 % de produits pétroliers
- 27,1 % de gaz naturel

L'électricité couvre 27.6 % des consommations.

Une facture énergétique de 62 millions d'euros dont 81 % sort du territoire !

Un ménage dépense en moyenne 1 700 €/an pour les consommations énergétiques de son logement.

84 % des consommations du territoire proviennent de 3 secteurs prioritaires :



31 % - Industrie



29 % - Résidentiel



24 % - Transport routier

119,6 GWh

Consommation d'énergie renouvelable (ENR) du territoire

19 % de l'énergie consommée est produite localement : production relativement élevée par rapport à d'autres territoires.

<u>Production d'énergies renouvelables</u> (ENR) du territoire



L'éolien avec **59,09 GWh** représente près de 50 % de la production d'énergie renouvelable du territoire.



Le bois énergie 56,7 GWh (9 %)

- 4 chaufferies bois sur le territoire
- 14 % des logements chauffé au bois



Le solaire

Le faible nombre d'installations photovoltaïques sur les toits laisse entrevoir un potentiel de développement de cette production, ou du solaire thermique.

La synthèse des enjeux climat air énergie du territoire (par secteur d'activité)

Les bâtiments

Un parc ancien



Construction avant 1970 **52,5** % des logements



Construction entre 1970 et 1990

22,5 % des logements

Le chauffage est le 1er poste de consommation énergétique des logements



42 % relève d'installations électriques



27 % relève du bois



23 % relève du fuel

Les enjeux

- La rénovation massive et ambitieuse du parc de logements existants.
- L'accompagnement au remplacement des systèmes de chauffage.
- La lutte contre la précarité énergétique* des ménages.
 - *Difficulté d'un ménage à satisfaire ses besoins énergétiques élémentaires (de chauffage notamment) en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat.
- L'incitation à l'utilisation de matériaux de qualité ou bio-sourcés dans la construction ou la réhabilitation.
- L'amélioration de la qualité de l'air intérieur (matériaux, produits ménagers, ventilation, etc.).
- La prise en compte des enjeux d'adaptation au changement climatique dans l'aménagement (confort thermique, risque inondation, etc.).
- La valorisation des potentiels énergétiques locaux (solaire thermique, photovoltaïque, éolien, etc.).



Dès novembre 2017, la Communauté de Communes a mis en place une **Plateforme Territoriale** de la Rénovation Energétique de l'Habitat (COCM'Habitat) qui évoluera au 1^{er} janvier 2021 vers le nouveau dispositif « Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique » (SARE).

Ce service public offre un accompagnement renforcé en matière d'amélioration de l'habitat privé. Il accompagne les particuliers qui s'engagent dans les travaux d'économie d'énergie pour leur permettre de bénéficier de toutes les aides techniques ou financières disponibles.

Les transports

Le transport est le 3^{ème} secteur consommateur d'énergie sur le territoire.



La mobilité quotidienne représente la majeure partie des consommations et des émissions.



 Entre 5 % et 45 % des ménages seraient en situation de vulnérabilité* pour leurs déplacements contraints.

*Certains ménages ne sont pas en capacité de répondre à leur besoins de déplacements en raison de l'inadaptation de leurs revenus, de leur perte d'autonomie, de freins psychologiques...

Les enjeux

- La promotion et le développement des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle (covoiturage de proximité, autopartage, itinéraires cyclables...) notamment pour les déplacements récurrents et obligés.
- Le maintien et le développement des équipements, emplois et services, en particulier sur les pôles de proximité du territoire afin de limiter les déplacements.
- Le développement de l'intermodalité sur le territoire.



La plateforme COCM'obilité est un point d'information unique, ouvert à tous, sur les solutions de mobilité disponibles sur le territoire Côte Ouest Centre Manche. La plateforme de mobilité propose différents services pour aider les habitants à se déplacer plus facilement sur le territoire et a également vocation à expérimenter et à développer des solutions de mobilités durables et alternatives à la voiture individuelle.

L'industrie

31 %

d'énergies

10 %

de GFS



112 entreprises



24 % des emplois du territoire

Les consommations d'énergie du secteur



67,7 % gaz

des consommations des émissions



31,3 % électricité

Les enjeux

- Le développement de l'économie circulaire et des circuits courts, le soutien au commerce de proximité.
- Le développement des emplois dans le domaine de la transition énergétique et climatique.
- L'efficacité énergétique dans le tertiaire et l'industrie (process industriels, bâtiments...)
 et l'intégration des enjeux de la transition énergétique et climatique dans leurs stratégies.
- L'innovation des entreprises pour diversifier les débouchés économiques y compris dans la production d'énergies renouvelables.

L'agriculture

8,7% des consommations d'énergies 66,5% des émissions de GES

Un mix énergétique



68,5 % produits pétroliers 727,8 % électricité

Les consommations d'énergie du secteur

6 % des émissions de GES

» 94 % émissions non-énergétiques 67 % sont liées à l'élevage 33 % aux pratiques culturales

Les consommations du secteur pourraient être couvertes par le développement d'agrocarburants (pour les engins agricoles) et d'ENR (pour les bâtiments d'élevage).

Les enjeux

- Le changement de pratiques et l'innovation du secteur agricole.
- Le développement de l'économie circulaire et des circuits courts.
- L'amélioration de la qualité de la ressource en eau (nitrates et pesticides).
- Le maintien d'une agriculture et d'un système d'élevage pérenne malgré la réduction de la ressource en eau
- La limitation des consommations d'espace : en lien avec la préservation des terres à forte valeur agronomique, des espaces nature source de biodiversité ainsi que de maintien et la restauration du maillage bocager et forestier.
- Le développement des énergies renouvelables (filière bois énergie, photovoltaïque, méthanisation, etc.).
- La valorisation des prairies permanentes, la restauration du bocage et l'encouragement aux pratiques culturales permettant d'augmenter la séquestration carbone.

Cadastre solaire

La Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche est la première collectivité du département de la Manche à s'être dotée, en avril 2019, d'un cadastre solaire afin de faciliter et soutenir le développement de l'énergie solaire sur son territoire.

Le cadastre solaire www.cocm.insunwetrust.solar/simulateur est une plateforme interactive qui permet aux habitants et aux professionnels du territoire d'évaluer gratuitement le potentiel solaire (photovoltaïque et thermique) de leurs toitures. Il permet aussi de bénéficier de l'accompagnement pour affiner leur projet, répondre à leurs interrogations, rechercher les aides de l'Etat disponibles, analyser les devis auprès d'installateurs qualifiés et certifiés.

Les premiers leviers stratégiques du PCAET

Au regard des enjeux « Climat Air Energie » et des contraintes du territoire, les premiers leviers stratégiques du PCAET ont été validés lors de la séance du conseil communautaire du 26 février 2020.

Ces leviers sont présentés ci-après selon deux grands objectifs du PCAET :

- l'atténuation des causes
- l'adaptation aux conséquences du dérèglement climatique.

Atténuer les causes du changement climatique

· Objectif : Autonomie énergétique

Réduction des consommations d'énergie fossiles

- Sensibiliser et éduquer les acteurs du territoire aux enjeux « Climat-Air-Energie » et à la préservation des ressources.
- Impulser le changement et favoriser l'innovation via l'exemplarité et l'expérimentation des collectivités.
- Accompagner et inciter l'adoption de comportements sobres et responsables.
- Massifier les réhabilitations et renforcer la performance énergétique et environnementale des bâtiments.
- Développer les mobilités pour tous et les alternatives à la voiture individuelle.

Développer des énergies renouvelables locales

- Déployer les énergies renouvelables locales et promouvoir leur autoconsommation.
- Soutenir et accompagner les projets d'énergies citoyennes et encourager les opérations d'auto-consommation collective.

La sensibilisation et l'accompagnement au changement des comportements de l'ensemble des acteurs du territoire (élus, entreprises, agriculteurs, habitants, associations...) en matière de déplacements, de consommations, d'habitat mobilité, habitat, consommation... est un prérequis pour répondre à l'ensemble des enjeux « Climat Air Energie » du territoire et la lutte contre le dérèglement climatique.

Adapter le territoire aux impacts déjà perceptibles et à venir du changement climatique

Objectif : Résilience du territoire

Préserver les milieux

et les ressources naturelles comme leviers de développement et d'adaptation :

- Aménager le territoire en anticipant et en s'adaptant aux effets du changement climatique.
- Renforcer la qualité de vie (dont bien-être / santé) au service de l'attractivité.
- Favoriser une démarche d'économie circulaire comme levier de développement du territoire.
- Accompagner et conforter la transition agricole, conchylicole et halieutique.
- Inciter le développement d'activités économiques vertueuses.

Forum de lancement du PCAET

Mardi 9 mars 2021 | 20h à 22h | Espace culturel à Lessay

PROGRAMME

- Présentation du diagnostic territorial « Climat Air Energie » ainsi que des grandes orientations et objectifs stratégiques du Plan Climat.
- Identification, en petits groupes de travail, des projets et initiatives déjà engagés sur le territoire afin de dégager les premières pistes d'actions pour le PCAET.
- Présentation des modalités et du calendrier prévisionnel de la concertation pour chaque typologie d'acteurs.

PUBLICS CIBLES

- Elus communautaires et communaux du territoire Côte Ouest Centre Manche
- · Acteurs du territoire Côte Ouest Centre Manche
- · Habitants du territoire Côte Ouest Centre Manche

Matinée élus

Samedi 27 mars 2021 | 10h à 12h30 | Salle Saint-Cloud à Lessay

PROGRAMME

- Valorisation des actions engagées par les collectivités.
- Emergence de leviers d'actions et de pistes de réflexion en lien avec les problématiques climat-air-énergie.
- Identification des pistes d'actions pour renforcer l'exemplarité des collectivités dans leur fonctionnement au quotidien ainsi que dans la gestion de leur patrimoine et de leurs compétences.

PUBLICS CIBLES

Elus communautaires et communaux du territoire Côte Ouest Centre Manche

Séminaire agents et élus

Lundi 29 mars 2021 | 14h à 17h | Salle Saint-Cloud à Lessay

PROGRAMME

- Identification des synergies entre les actions climat-air-énergie et les politiques publiques et les démarches engagées.
- Contribution à l'élaboration des pré fiches-actions du PCAET.

PUBLICS CIBLES

- Elus communautaires et communaux du territoire Côte Ouest Centre Manche
- · Agents communautaires du territoire Côte Ouest Centre Manche

Restitution des résultats de la concertation

Mardi 20 avril 2021 | 20h à 22h | Espace culturel à Lessay